BAD COUNTRY FOR THIEVES.

How a Culprit Was Mercilessly Lashed Down the Trail in the Chilkat Pass.

Mr. H. D. Annable, of Montreal, according to the New York Sun, received a letter containing the following description of the way in which justice is meted out in the Chilkat pass region:

"This is a bad country for a thief. There were two chaps just tried here for stealing an outfit from a man on top of the summit. They were caught in the act and brought back to Sheep's Head, and tried and sentenced to be hanged. The younger of the two, by the name of Wellington, put a gun to his head and finished himself. The other fellow, named Hanson, was tied to a tree, all his clothing taken off, and then lashed with two big ropes fastened to a stick. The man who inflicted the punishment was supposed to be the ablest man in the camp. I was close to the affair; so close, in fact, that I had to hold my face back to keep clear of the ropes while he was swinging them. It was a hard-looking sight. After they had done this, they painted him with the words 'Thief. Pass him along,' and then started him down the trail.

"He had been examined by a doctor before the punishment, and they whipped him until the doctor signalled for them to stop. In almost every place the ropes struck him they drew blood. When a man is caught stealing up here they call a miners' meeting, and whatever they agree to do they carry it out."

AUSTRALIAN MALLEE HEN.

Lays Her Eggs in a Great Mound and the Heat of the Sun Hatches Them Out.

The strangest bird known, so far as its habits are concerned, is the mallee hen of Australia. It lays its eggs in a huge mound, which is really a cooperative incubator, being built by many pairs of birds, and serving to hatch the eggs of all the hens. Each year the same flocks repair to the same mounds, some of which measure 50 yards at the base and are 150 feet in circumference. The eggs are deposited about six inches below the surface. While each hen lays her eggs in the family mound, no hen drops her egg closer than 20 inches to that of her neighbor. These eggs are deposited in a cavity made by them in a vertical position, carefully covered, and the surface smoothed over by the hen before she quits the nest, says the Philadelphia Press.

The eggs of the mallee hen are out of all proportion to her size. They are as large as those of a goose, and those of large hens are very much larger.

The eggs thus laid and covered in this great sand oven in the hot districts are never again disturbed by the hens. The eggs are hatched by the heat the sun bakes into the soil where they lay. It has never been known how the young chicks are excavated from their egg grave, for the eggs are deposited fully six inches below the surface, and the hardening rains do not aid their exit very much.

PERSIANS LIKE CIGARETTES.

The Shah's Subjects Are Said to Be Rapidly Acquiring the Smoking Habit.

It appears that the smoking of cigarettes has of late years spread almost as rapidly in Persia as in this country, says the London Mail. Cigarette tobacco was first introduced as an agricultural product into the province of Ghilan in 1876. The seed was imported from Samsoun, in Turkey, and the introduction of the plant into the northern province of Persia has had the effect of introducing the practice of cigarette smoking throughout the country. It has become so general that even the lowest peasant now goes about with a cigarette case and cigarette paper. Until quite recent years only kalians, or hubble-bubbles, and chibouks, or long wooden pipes with red clay bowls, were used—the former generally by the higher classes and the latter by the peasantry, laborers, mule drivers and other people constantly on the move and, therefore, requiring a more portable apparatus. The chibouk has now been to a very large extent replaced by cigarettes, the tobacco for this purpose being cheaper than the Shiraz tumbekeo, which is required for kalian and chibouk.

FRICTION OF RAILWAY TRAINS

A Large Amount of Air Is Dragged Along by the Rapidly Moving Cars.

Prof. F. E. Nipher has recently measured the frictional effect of moving trains upon the air near them, reports the Scientific American. His apparatus consisted of a hemispherical cup, which he could fix at distances up to 30 inches from the window of a railway carriage. The mouth of this collector was turned toward the direction in which the train was moving at the time of observation, and the pressure due to the motion was conveyed to a pressure gauge by means of an India rubber tube attached to the back of the collecting cup. The results obtained showed that a large amount of air is dragged along with a rapidly moving train, the motion being also communicated to air many feet away. The air not only possesses sufficient power to cause one to topple over, but it also communicates a spinning motion, tending to roll a person under the train if the nature of the ground does not prevent such a result.

Destruction of Birds.

Birds are protected in northern Europe, but they are ruthlessly destroyed in southern Europe, especially in Italy. And the Berlin Society for the Protection of Wild Birds has asked the pope to speak in favor of the birds.

FIGHT WITH BENZINE

Congressman Suggests Its Use to Destroy Hostile Fleet.

Unique, Original Plan to Send the Volatile Fluid Through Pipes Out Into the Harbor to Blow Up Ships.

Representative Joseph C. Sibley, of Erie, Pa., has a plan for annihilating hostile fleets should they approach one of our harbors. He will submit it to the war and navy departments.

Mr. Sibley, who is in the oil business, says that if benzine is conducted through pipes under the water and released the subtle fluid will rise to the surface and permeate the atmosphere to a height of 20 feet above the water. With the air thus charged any hostile ship afloat would be rent into a thousand pieces, Mr. Sibley says.

He adds that the fumes of benzine would be certain to penetrate to the fires aboard ship and he believes that no powder magazine is tight enough to exclude this vapor. The benzine, he explains, should be released on the ebb tide, so that it would be carried outward, and he suggests that wooden booms be constructed at the entrance to a harbor to prevent the benzine flowing back on the flood tide.

So volatile and easily evaporated is benzine, says Mr. Sibley, that its work would be accomplished in a very few minutes after the vessel reached the danger spot, and that the atmosphere and the water would be cleared of it the moment the explosion occurred. All of the enemy not killed by the explosion, he says, would be stifled by the fumes.

Mr. Sibley cites the accident at Oil Creek, in Pennsylvania, in 1892, when a benzine tank tilted, released a quantity of its contents and a sheet of flame swept through the valley, consuming everything in its path and killing 30 persons.

PROVES HIS THEORY.

Dr. Schenk, the German Specialist, Successful in His Treatment of Countess Warwick.

The countess of Warwick, known throughout the world as Lady Brooke and accounted the most beautiful woman in England, gave birth the other day to a son. For three months Dr. Samuel Schenk, the great German physician and discoverer of the secret of sex, has had the countess of Warwick under treatment.

The countess was subjected to the most strict regimen. Every ounce of food of which she partook was prescribed and weighed. The system was made even more elaborate for the noblewoman because Dr. Schenk knew the eyes of Europe were upon him.

Tests were made of all articles of food prepared for the countess to determine the exact proportions of the elements obtained. Although the regimen was far more strict than had been bargained for by the earl or countess, she subjected herself to it with cheerful resignation. At first daily and afterward almost hourly bulletins were sent to Dr. Schenk, and replies were received ordering changes here and there as the treatment progressed.

It was to be a crucial test of Dr. Schenk's skill, and the success of that skill was only too clearly made known in a telegram to the German scientist announcing that the child had been born and that it was a boy.

DISCOVERS A METZN PAINTING

Kalamazoo Man Finds It in an Amsterdam, Holland, Barber Shop.

D. Denbleyker, the Kalamazoo (Mich.) man who visited all the leading art galleries in the United States, the principal German art museums, and all the galleries in Holland and Belgium in his last trip abroad, also visited Amsterdam. He went into a little barber shop in a narrow street and among a pile of rubbish on the floor he found a picture, covered with dirt. The barber sold it to Denbleyker for 40 florins ($16). He took it to the Ryks museum in Amsterdam, one of the finest art galleries in the world. The museum wanted to buy the picture, but Denbleyker did not want to sell then. Arriving in New York he took the picture to the Metropolitan museum of art. This museum also wanted to buy it, and several art dealers wanted it. He finally sold the picture for $500. Its present owner will not sell it for less than $3,000. The name of the artist is Gabriel Metzn, the Holland artist whom encyclopedias and art books name as the greatest genre painter in the world. This artist's pictures are all small, but are positively accurate in detail. Metzn has been dead 2½ centuries. He ranks with Gerard, Douw and Terburg, also artists of Holland. Some of Metzn's pictures sold at auction sales in London for $10,000.

Gold in the Smokestack.

There is a chimney 170 feet high running up from the separating department of the assay office in Wall street, New York. It was built in 1854. Its inner lining of fire brick was found last fall to be in bad condition. Four months ago the work of replacing the lining was begun, and a few days ago it was completed. From the old fire brick 52 standard ounces of gold and 860 standard ounces of silver, together worth $1,500, were extracted.

Ancient Keys of Metal.

Keys of bronze and iron have been found in Greece and Italy dating from at least the seventh century before Christ.

Philadelphia's Asphalt Pavements.

Philadelphia leads in asphalt paved streets, having 202 miles

STUMBLED UPON BIG STILL.

Four Revenue Officers Make a Surprising Discovery in Georgia Wild Woods.

Lost in the strange, wild woods of Cherokee county, Ga., four revenue officers wandered around all night, expecting each moment to be shot down from some moonshiner's ambush. In the early morning they saw a house—a substantial two-story frame building—and went to it, hoping to get shelter. The barred doors denied them admittance, but a heavy ax overcame this objection.

When the officers stepped inside they found themselves in possession of the biggest moonshine distillery ever found in Georgia. Two large stills, with an aggregate capacity of 225 gallons, sat snugly upon a big furnace, the equal of which no man in the revenue service had ever seen before. The discovery dazed the officers. They were out looking for stills, but they had not expected such as this. They had never dreamed that such large and elaborate distilleries could exist in Georgia under the ban of the law.

Two of the officers walked upstairs with their guns and waited, while the two others went to Cartersville to telegraph to Atlanta for help. For more than a day the men sat there with their guns ready, and Sunday night, they were rewarded by hearing the opening of the door and seeing two men enter the still preparatory to beginning a run. The officers dropped down from their perch and covered the moonshiners.

In a short time Deputy Collector Pat Moore, who had been telegraphed, arrived from Atlanta. He took the caps and worms from the two stills and sent them by way of Cartersville to Atlanta.

The officers found their prisoners to be a white man named Evans and a negro named Tom Veal. They were carried to Cartersville and tried before a commissioner and bound over.

WILD MAN CAUGHT IN CAVE.

Says His Name Is Bradley and He Is Apparently Insane—Had Terrorized the Neighborhood.

Naugatuck, Conn., has been in a state of great excitement all day over the capture of a wild man who has been terrorizing the neighborhood for the last six months. Late in the afternoon the alarm was given that the fellow was prowling in the woods about two miles out of town. Chief of Police Hosford gathered 30 men and started in pursuit. They soon caught the trail, and after a three hours' chase tracked the wild man to a cave in the dense woods.

When the man found himself cornered a desperate fight took place. He tried to block the entrance of the cave by pushing two large trees across it, but the pursuing party was so large that these were easily removed. The cave was very large, and five men went in after the captive. They had a hard fight before they dragged him out, and it then took eight men to hold him. He was brought to town early in the morning and placed in the lock-up, securely ironed.

After much work he was finally induced to talk, and said his name was Charles Bradley. He talks in a rambling and incoherent way and always on religious subjects. He claims no harm can come to him as he is protected by Divine inspiration. When captured his only garment was a pair of old trousers, cut off at the knees. The weather was very cold but did not seem to affect him in the least. It is believed hunger has driven the fellow crazy.

GETS DOG LICENSE.

Ex-President Benjamin Harrison Avoids a Fine by Paying His Long Overdue Taxes.

The laugh the other night was on former President Harrison. After his terrific arraignment of tax dodgers in Chicago recently it was learned that he had not paid his dog tax since last June, so his negro servant appeared at the city comptroller's office at Indianapolis, Ind., and with a consequential air asked: "Is dis where you git dog licenses?" He was affirmatively informed. He drew a long breath, hauled himself up to his full height and said: "Gen. Benjamin Harrison wants a dog license."

He laid special stress on the word "general" and insisted on having the title duly prefixed on the book. Two dog licenses were paid for. The general has been liable to fine since last June.

SERVANT GIRLS ON STRIKE.

The Domestics of Topeka, Kan., Demand More Privileges for Their Callers.

The servant girls of Topeka, Kan., have begun a war, which they say will not end until the women employers shall accord to them all the rights and privileges due them.

They are demanding that in the future the young men who call upon them shall be permitted to enter at the front door, and not through the kitchen from the back yard. The domestics further demand that the dining-room, if not the back parlor, shall be set apart for them to use in entertaining their friends.

The threatened strike is a popular movement among the young women who work for a living, and it promises to shake society in the capital city from center to circumference.

London, Too, Has Its Troubles.

London has a resident population of nearly 1,000 professional orchestral instrumentalists. Of this total nearly 700 are violinists.

Our National Debt Per Capita.

The national debt is now $13.41 for each individual. In 1867 it was $69.26.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Sixième District.

Fisher Lumber M'n'f'g Co. Lt'd vs Union M'n'f'g and Lumber Co. Lt'd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,924—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre additionnel daté 11 juillet 1898 à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant incluant tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture qui y sont attachés ou qui pourront plus tard s'y former situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, dans l'ilet borné par ou compris dans l'avenue Napoléon, les rues Jena et Water et le fleuve Mississippi, désigné par le No 10 sur un devis dressé par C. G. De Isle, voyer, daté du 1er avril 1873, annexé pour référence à l'inventaire de la succession du défunt William P. Hepp, pris par James Fahey ancien notaire en cette ville, daté le 21 avril 1873, lequel dit lot mesurant 30 pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Water sur une profondeur et façade sur l'avenue Napoléon d'environ huit cents pieds, ou telle autre profondeur de plus sur l'autre ligne de côté et une façade sur le fleuve Mississipi de trente pieds, un pouce et sept lignes, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur le 7 de janvier 1896 par achat de Frank L. Gordon, selon acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et enregistré dans le Bureau des Transferts dans le livre 162, folio 150.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions.—1° L'acquéreur paiera comptant un cinquième (1/5) du montant de son enchère, ou dans le cas que le cinquième (1/5) de l'enchère excéderait le montant du billet poursuivi dans cette affaire, à savoir: Douze cents dollars ($1,200) avec 8 pour cent d'intérêt par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement, cinq pour cent sur ledit montant en principal et intérêt, comme honoraires d'avocat, le coût et les frais du procès et vente et les taxes dues (s'il y en a) et le montant additionnel de Douze Cents Dollars ($1,200) avec huit pour cent d'intérêt par an du 26 septembre 1896 (le montant d'un billet concurrent déjà dûe) alors en comptant pour un montant suffisant pour payer ladite réclamation seulement.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère en plus du paiement comptant, assumera le paiement de huit autres certains billets hypothécaires concurrants de $1200 chacun, s'élevant en tout à $9,600 avec 8 0/0 (huit pour cent) par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement (dont deux payables le 1er janvier 1899 deux le 1er janvier 1900, deux le 1er janvier 1901, et deux le 1er janvier 1902) l'intérêt payable annuellement, le tout garanti par hypothèque, selon acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 septembre 1896.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Farrar, Jonas, Kruttschnitt et Gurley, avocats pour les plaignants.
15 juil—15 16 22 29—août—5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété de très grande valeur dans le Premier District.

Avenue Cleveland, entre les rues Dorgenois et Broad.

Andrew Weber vs Mme Catherine Weber, femme de George Germann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 45 230—En vertu d'un writ de saisie et vente à Victor Mauberret, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 6 et 7, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet) Broad, Dorgenois et Canal, d'après un croquis annexé pour référence à un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 8 mai 1868. Les lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept [27] pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de cent cinquante neuf [159] pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme George Germann de Geo. W. J. Miller, par acte de vente passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 17 février 1892; titre enregistré au bureau des transferts 140, folio 496.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,
James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.
22 juil—22 23 29—août 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Premier District.

Formant l'encoignure des rues St-Charles et Julie et Julie et Church (anciennement Ste-Marie) dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Girod.

Mme W. T. Claverius vs David Lemley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,003—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou pouvant en quelque sorte y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Church, anciennement St-Mary, Girod et Julie, et formant l'encoignure des rues St-Charles et Julie, mesurant au pied américain vingt-six pieds de face à la rue St-Charles et la même largeur dans le fond et face à la rue Church anciennement Ste-Marie sur une profondeur de cent quarante-neuf pieds deux pouces et trois lignes et face à la rue Julie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Fenner, Anderson & Fenner, avocat pour le plaignant.
22 juil—22 23 29—août 5 12 19 25

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1 00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
J. S. LANDRY, Agent général pour le Surintendant. (Fret et les Passagers
21 nov—dim et sam

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée formant le coin des rues Marais et St-Louis,

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Villeré et Toulouse.

Aussi sur la rue Marais entre les rues Toulouse et St Louis (rue de l'arrière étant Tremé).

Mme Mary Ann Milliken vs Charles W. Stuercken et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,145—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 15 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartenant en quelque sorte situés dans le Second District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais St Louis et Toulouse et désignés par les numéros 14, 15 et 16 sur un plan de L. Surgi, voyer, déposé dans l'étude de L. J. Caire, notaire, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun en mesure anglaise vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face sur la rue St Louis par quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot No 15 formant l'encoignure des rues Marais et St Louis.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, borné par les rues Marais, Toulouse, St Louis et Tremé et désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan déposé dans l'étude de S. Manger, notaire, mesurant ensemble cinquante-huit pieds six pouces et dix lignes sur la rue Marais, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et cinquante sept pieds six pouces et deux lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
John T. Whitaker avocat pour le plaignant.
12 août—12 19 26—sept 2 9 15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif pour le compte de qui cela peut concerner d'une grande quantité de cow peas.

Marks & R[illegible] vs New Orleans Cold Storage Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 57 130—En vertu d'un ordre de vente daté du 4 août 1898 à moi adressé par l'Hon. Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 23 août 1898 à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

A l'entrepôt de la New Orleans Cold Storage Co., No 870 rue South Front.

196 sacs cow peas classés bons

1054 sacs cow peas, classés endommagés, principalement weevily.

1369 sacs cow peas environ classés weevily.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Parkerson avocat pour les plaignants.
12 août—12 16 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et

Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234, 236 et 238 Passage de la Bourse.

Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous sa dépendance de quelque façon situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Douane, le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan de voyer fait par S. G. Del'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893 annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, et mesurant conformément au dit plan vingt un pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et de face au Passage de la Bourse de quatre-vingt-trois pieds onze pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Benedict, avocat du plaignant.
30 juil—30—août 5 12 19 26—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Cinquième District.

Connue comme No 316 avenue Slidell, entre les rues Brooklyn et Têche.

W. C. Faust et James McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Elizabeth Heron et A. C. Heron, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,00[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 19 de l'ilet 17, borné par l'avenue Slidell anciennement rue Jackson, la rue Têche, anciennement rue Monroe, l'avenue Brooklyn, anciennement rue Madison et l'avenue Opelousas, anciennement rue Market, selon le plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 10 septembre 1846, et déposé dans les archives de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 19, livre de plans No 3 bis. Le dit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Slidell sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour les plaignants.
16 juil—16 17 23 29—août 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Mme John T. Barrett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,853—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre et une portion ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Colisée, Chestnut et Toledano, lesquels lots sont désignés par les Nos six, sept et huit sur le plan original de B. Buisson, voyer, en date du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Théodore Guyol notaire, et mesurant comme suit, à savoir:

Lot No six a vingt pieds de face à la rue Pleasant sur soixante neuf pieds six et trois-septièmes pouces sur la ligne du lot No cinq et soixante-sept pieds six et cinq-septièmes pouces sur la ligne du lot No sept. Lot No sept ayant trente pieds de face à la rue Pleasant, soixante-sept pieds six et cinq septièmes pouces sur la ligne du lot No six et soixante-cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No huit et lot No huit mesure quarante-six pieds six pouces de face à la rue Pleasant soixante cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No sept et soixante-deux pieds neuf pouces et un quart sur l'autre ligne faisant face à la rue Colisée (anciennement Plaquemines) et le dit morceau ou portion de terre est désigné par le No cinq sur le dit plan et mesure trente pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de soixante onze pieds six pouces et un septième sur la ligne du lot No quatre et soixante-neuf pieds six pouces et trois-septièmes sur la ligne du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
E. E. Mol et et G. F. Socola avocats pour les plaignants
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Sherif, Mardi, 6 Septembre 1898.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Premier District.

James Jackson vs Mme M. A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,835—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio, maintenant Gaiennié, Magasin, Erato et Camp, formant le tout du lot sept et partie du lot 8, et mesurant en mesure américaine quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Clio, maintenant Gaiennié, sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
John T. Whitaker avocat pour le plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

James A. Andrews vs William H. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 250, borné par les rues Valmont, Léontine, Camp et Chestnut et designé comme lot "B" ou partie des lots 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant ensemble soixante-treize pieds de face à rue Valmont par cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Lazarus, Moore et Luce avocats du plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands îlets de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

Vente qui doit être faite aux risques et dépens de Allen & Walmsley, qui ont acquis lesdites propriétés à la vente du Shérif le 19 mai 1898 et qui ont manqué de se conformer avec l'adjudication après une demande légale qui leur a été faite et qui ont été mis légalement en défaut.

John J. Paquette vs Mme Rachel L. Benton, exécutrice testamentaire dative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain îlet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le septième district de cette ville anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat, désigné comme îlet No 289 A nouveau No 618, borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon et Dix-septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Cellès, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de James D. Augustin ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacun de cent dix-sept pieds six pouces; lots Nos 11, 12, 13 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dixon, sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds. Lots Nos 14 à 23, les deux inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur chacun de cent dix-sept pieds six pouces, et les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dix-Septième, sur cent cinquante pieds chacun de profondeur.

2° Vingt-six certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant les lots numérotés de 1 à 26, les deux inclusivement, dans l'ilet 289, nouveau 619, lequel est borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon, et Dix-huitième, étant le tout dudit îlet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Canal et Dublin, et trois cent vingt-six pieds de face sur chacune des rues Dixon et Dix-huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
James B. Rosser, jr, avocat du plaignant.
15 juil—15 16 22 29—août 5 12 18.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur du Deuxième District,

Emanuel Steinhardt vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 57,078—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 357, borné par les rues Ste Anne, Broad, White et Orléans. Les dits lots sont désignés par les Nos 9, 10, 11, 18, 19 et 20 et les dits lots mesurent comme suit à savoir: les lots Nos 9, 10 et 11 mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Ste-Anne sur les profondeurs suivantes à savoir: le lot No 9 a quatre-vingt-six pieds trois pouces de profondeur sur le côté du lot No 8 et quatre vingt six pieds un pouce 7 lignes sur le côté du lot No 10. Le lot No 10 a quatre-vingt-six pieds un pouce 7 lignes sur le côté du lot No 9 et quatre-vingt-six pieds six lignes sur la ligne du lot No 11, et le lot No 11 a quatre-vingt-six pieds six lignes sur le côté du lot No 10 et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces cinq lignes sur la ligne du fond des lots 12, 13 et 14. Les lots Nos 18, 19 et 20 mesurant chacun trente pieds six pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 18 a quatre-vingt-cinq pieds onze pouces cinq lignes sur la ligne du fond des lots Nos 15, 16 et 17 et quatre-vingt six pieds six lignes sur la ligne de côté du lot No 19. Le lot No 19 a quatre-vingt-six pieds six lignes sur le côté de la ligne du lot No 18 et quatre-vingt-six pieds un pouce sept lignes sur le côté de la ligne du lot No 20. Le lot No 20 a quatre-vingt-six pieds un pouce sept lignes sur le côté du lot 19 et quatre-vingt-six pieds trois pouces sur le côté du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Bernard Titche, avocat pour le plaignant.
29 juil—29—août 5 12 19 26 sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District.

Formant l'encoignure des rues Calliope et Liberté, borné par lesdites rues et les rues Howard et Euphrosine.

Chas K. Lincoln, Sr vs Mme David C. Barrow, née Margaret Mooney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56 963.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine et désigné comme lot No 2, sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, autrefois un notaire en cette ville, sous le No 256, ledit lot forme l'encoignure des rues Calliope et Liberté et mesurant trente et un pieds sept pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur et façade sur la rue Liberté de quatre-vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,
Wm Armstrong, avocat pour le plaignant.
15 juillet—15 22 29—août 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur dans le Quatrième District,

Connue comme Nos 1917 et 1919 rue Josephine, entre les rues Dryades et Remparts,

Et les Nos 1921 et 1923 rue Philip, entre les rues Dryades et Remparts.

Robert H. Hackney vs John Weis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 57 098—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 14, borné par les rues Dryades, Remparts, Josephine et St André; ledit lot mesurant en mesure américaine trente-et-un pieds six pouces et six lignes de face sur la rue Josephine par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Dryades et Remparts, désigné par le No 11 sur le plan No 75, déposé dans l'étude de Selim Magner, ancien notaire dans le livre de plans No 2, et mesurant trente-deux pieds sept pouces de face sur la rue Philip, sur cent vingt-deux pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et cent vingt pieds trois pouces sur la ligne vers la rue des Remparts.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harold W. Newman, avocat du plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur dans le Septième District.

New Orleans Debenture Redemption Co., La., Limited, vs Henry L. Garland, jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,288—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés en cette ville, dans le district No 7, connu comme Carrollton, désignés comme lots Nos vingt et un et vingt deux, dans l'ilet désigné par la lettre "A" 62 borné par les rues Short, Washington, Jeannette et Cinquième, et conformément à un plan par Henry Moelhausen, ingénieur civil, en date d'octobre 1846 et déposé en l'étude de Lucien Herman, notaire à la Nouvelle-Orléans. Lesdits lots mesurent trente pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rogers et Dodds, avocats pour le plaignant.
19 juil—29—août 5 12 19 26—sept 1

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00,